

Intitulé : Réaliser et/ou actualiser le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnel (DUERP)
(Valant objectif professionnel) MAJ : 02 08 23

Objectifs de développement des compétences opérationnelles :

- Identifier les enjeux de la mise en place d'une démarche de management de la sécurité et de la santé au travail
- Connaître les exigences du décret du 18 mars 2022
- Participer à la réalisation et/ou à l'actualisation de l'inventaire des risques et à leur évaluation
- Savoir faire vivre le DUERP dans le temps
- Définir les étapes de la méthodologie

Durée : 2 jours / 14 heures

Date(s) : A définir

Lieu : dans les locaux de l'entreprise

Intervenants : Virginie LARGAUD

Prérequis : Pas de prérequis exigé

Tarif/Modalités de règlement : A partir de 950 euros Hors Taxe par jour

Public : Toutes les personnes susceptibles de travailler sur l'évaluation des risques professionnels (EVRP) ou sur le document unique (DU)

Contenu/déroulé pédagogiques :

1. Le contexte réglementaire

- Comprendre la nouvelle réglementation (décret du 18 mars 2022)
- Les enjeux du DUERP
- Les principes de prévention
- Les facteurs de réussite

2. L'organisation

- Le cycle de vie du Document Unique
- Le groupe de travail
- Les moyens à mettre en œuvre
- Les choix stratégiques

3. Identifier les risques

- Différenciation des notions de dangers et de risques
- Les différentes familles de dangers et de situations dangereuses
- Les situations et phases de travail
- Les outils

3. Évaluer les risques

- Fréquence, Gravité, Matrice de criticité

4. Le plan d'action

- Les types d'actions
- Les contraintes
- La planification et le suivi
- La mise à jour du DUERP

Méthodes pédagogiques :

- **participative**, basée sur le questionnement des participants
- **active**, fait appel à l'expérience, à la réflexion, à l'initiative et à la motivation des formés.

Techniques et outils :

- **Alternance d'apports de connaissances et de travaux de groupe**
- **Mise en jeu des activités pédagogiques qui favorisent la participation, l'implication, l'interrogation, la recherche et la réflexion**
- **Projection de support et exercices en direct d'application pouvant être sur le lieu de travail, exposés, photos, étude de cas, ...**
- **Remise d'un support de formation à chaque participant.**

Modalités d'évaluation :

En amont : analyse des besoins

En début de formation : recueil des attentes

En fin : évaluation de l'atteinte des objectifs et évaluation de la satisfaction à chaud..

Sanction de la formation :

Certificat de réalisation



Nos formations peuvent être adaptées, selon les cas, pour des personnes en situation de handicap. Si vous êtes concerné(s) merci de nous contacter afin d'envisager ensemble la faisabilité et les modalités d'adaptation qui pourraient être envisagées.